



## Modification d'un acte notarié

Par **nikol**, le **16/12/2009** à **12:19**

Bonjour,

Mon mari et moi sommes propriétaires d'une maison : 80 o/o à mon nom et 20 o/o au sien .  
Nous entamons une procédure de divorce et mon mari m'affirme qu'il va faire modifier cet acte en sa faveur ; il est veuf d'un premier mariage , avec 2 enfants et nous avons ensemble 2 enfants , tous étant majeurs .

Peut-il ainsi changer les clauses sans mon consentement ?

Merci d'avance pour votre réponse .